

## Le mot du maire

“Comme le temps s'en va d'un pas précipité!”. C'est ce vers du poète qui me vient à l'esprit en constatant avec quelle rapidité 2008 nous a semblé s'écouler. Chacun pourra en faire son propre bilan. Pour ma part, je ferai celui de la commune en janvier à l'occasion des vœux à la population.

En 2008 Moulézan a changé de municipalité et continue d'évoluer en gardant sa tradition rurale. Notre population est de l'ordre de 500 habitants et accueille régulièrement de nouveaux moulézanais. Sachons faire preuve, en toute circonstance, d'entente cordiale entre tous, en ayant le sens du respect de chacun et sans se laisser diviser par les aléas de la vie communale.

Le mois de décembre est synonyme de joies. Le village va s'illuminer et nous préparons les fêtes de fin d'année. Je souhaite vous retrouver nombreux pour honorer nos centenaires ou lors de l'arrivée du Père Noël. J'invite les nouveaux moulézanais qui nous ont rejoints ces derniers mois à y participer nombreux car c'est une belle occasion de mieux se connaître.

Mais cette période de fêtes doit aussi nous rappeler ceux qui sont dans la peine ou dans le besoin. Je vous demande d'avoir une pensée toute particulière pour les personnes malades de notre village. Que l'année à venir leur apporte la santé.

Pour terminer, je veux évoquer l'une d'entre nous, une Dame de notre commune qui vient partir discrètement. Marie-Angèle Randon était une grande part de l'âme de notre village, appréciée de tous, pour sa gentillesse, son attention discrète, sa serviabilité et son honnêteté. Son départ laisse un grand vide parmi nous et nous avons l'impression d'avoir perdu à la foi une mamie, une maman, une sœur, une amie. Elle nous manque déjà beaucoup.

Qu'en ces derniers jours de l'année la joie, la solidarité et la confiance en l'avenir vous accompagnent. Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes.

Pierre Lucchini

## La lumière de Noël

Noël est synonyme de lumière. Elle est partout dans nos rues, nos maisons et cela ne nous étonne plus. Mais il n'en a pas été toujours ainsi. Lisons le témoignage du doyen de notre village, une bien belle histoire de Noël.

« En 1926 j'avais 9 ans. Au milieu de l'année une rumeur laissait entendre que nous allions avoir l'électricité dans le village. Cette nouvelle devint le sujet principal des conversations... Les plus pessimistes haussaient les épaules et disaient que « ce ne serait pas pour demain », les autres y croyaient. Les poteaux électriques qui jalonnaient la route de Sommières et arrivèrent aux portes du village donnèrent raison à ces derniers.

Quelle activité dans notre village! Les agents du Sud-Electrique (Ca ne s'appelait pas encore EDF!) s'affairaient à poser consoles, éclairages publics, à dérouler des fils.... Pour les enfants que nous étions, tout cela était sujet d'étonnement. Dans nos maisons les artisans électriciens installaient lampes, prises de courant. Notre curiosité était en éveil à longueur de journée!

Les jours, les mois passaient. Les travaux avançaient, l'année avançait et les moulézanais s'éclairaient toujours à la lampe à pétrole et à la bougie en manifestant des signes d'impatience. Un jour, la nouvelle tomba: « Nous aurions l'électricité pour Noël! ».

Ce fut bien vrai. Le 24 décembre Moulézan était électrifié!

Ah! Mes amis, quel émerveillement dans nos maisons! Quel enchantement! Plus de coins sombres et la fée électricité avait rendu le village féérique.

La soirée de Noël qui bénéficia d'un temps clément vit tous les habitants du village dans les rues à se congratuler et manifester leur joie. Il y eu beaucoup de monde à la messe de minuit, dans notre église resplendissante de lumière. Même le petit Jésus eu droit à sa petite ampoule!

Bien des années ont passé, mais l'étonnement de l'enfant que j'étais et la satisfaction collective et joyeuse de tout le village sont restés dans ma mémoire. Ce fut réellement un Noël lumineux! »

Fernand Senthile

### DANS CE NUMÉRO :

<i>Le mot du maire</i>	1
<i>La lumière de Noël</i>	1
<i>Dictons de décembre</i>	1
<i>Info éoliennes</i>	2
<i>A noter (mairie et poste)</i>	2
<i>Noël à la cave coopérative</i>	2
<i>Téléthon 2008</i>	3
<i>Chorale de Noël</i>	3
<i>Deux centenaires à Moulézan</i>	3
<i>Culture</i>	2
<i>Loto paroissiale</i>	3
<i>Majorettes à Lédignan</i>	3
<i>Club « A Cœur Joie »</i>	3
<i>Bibliobus</i>	3
<i>Papiers - Listes électorales</i>	3
<i>Info sécurité</i>	3
<i>Oxygène</i>	3
<i>Informations utiles</i>	4
<i>Fuel</i>	4
<i>Sacs poubelles</i>	4
<i>Divers</i>	4

## Dictons de décembre

- Décembre trop beau, été dans l'eau.
- A la Sainte-Luce le jour croît du saut d'une puce.
- Noël au balcon, Pâques au tison.
- Tonnerre en décembre, annonce pour l'an qui vient, aux bêtes et aux gens, abondance de biens.
- Lorsque Saint-Eloi a froid, quatre mois dure le grand froid.
- Oignons bien habillé verra fortes gelées.

## *Info éoliennes*

Vous avez noté que l'implantation d'éoliennes dans le bois des Lens est à l'origine d'un débat... Les papiers qui alimentent vos boîtes aux lettres le prouvent. Cela est sain, il s'agit tout simplement de démocratie! Cependant, pour y voir clair et participer à ce débat sans raconter de bêtises, il faut être informé. Cet article y participe tout en sachant que l'intégralité des documents concernant le projet sera accessible à chacun au moment de l'enquête publique à la mairie.

### **De quoi s'agit-il?**

En mai 2007, la préfecture du Gard a créé une zone de développement de l'éolien dans le bois des Lens. Cette décision a été prise après une étude qui a duré quatre ans et la concertation de tous les organismes départementaux concernés. (Cet arrêté peut être consulté en mairie). Deux projets ont donc été envisagés dans cette zone et forment un ensemble cohérent : 10 éoliennes (ALSTOM) sur la commune de Moulézan et 6 éoliennes (VENTURA) sur les communes de Combas, Crespian et Montmirat. Elles seront implantées sur des terrains communaux.

### **Comment ?**

Les travaux dureront environ 6 mois. L'accès se fera par Montagnac ou par Fons. Les fondations des éoliennes seront enterrées et non visibles. En fin d'exploitation, le démantèlement du site est assuré par la société.

Le défrichement concerne uniquement les accès et les abords des éoliennes. Au total, 4 ha seront défrichés (surface du bois des Lens 8300 ha) soit 0,05% de la surface du bois.

Le débroussaillage concerne les abords des chemins de liaison entre les éoliennes, 50 mètres de rayon autour de chaque appareil et 100 mètres de largeur sur les lignes d'éoliennes. Au total, 44 ha soit 0,5% de la surface du bois.

La réalisation et l'entretien du défrichement et du débroussaillage sont à la charge de l'exploitant. Si le défrichement met le sol à nu, le débroussaillage permet de nettoyer le sous-bois et préserve les arbres.

### **Pourquoi c'est intéressant ?**

Outre le fait de participer à la création d'une énergie propre, le retour économique sera de 140 000 € par an pour la communauté des communes don 50 000 € par an pour Moulézan (Taxes professionnelles et location du terrain)

En matière de biodiversité : Le débroussaillage tel qu'il a été conçu et approuvé par les divers organismes spécialisés est favorable à la petite faune, à l'avifaune et aux chiroptères. Il rendra le bois plus agréable et praticable sur le parc éolien.

Le suivi ornithologique sera assuré pendant 5 ans. Le suivi de la fréquentation du gibier sera mené en collaboration avec la Fédération Départementale de la Chasse pendant 2 ans.

Un sentier pédagogique sera créé et informera les visiteurs sur l'énergie éolienne et l'environnement du bois de Lens. Nous aurons des retombées touristiques car partout où ils ont été créés, les parcs éoliens sont visités.

### **Et la sécurité ?**

Le projet a été approuvé par l'ONF, la DDAF et le SDIS. Ces organismes ont participé à son élaboration et ont préconisé les diverses mesures de lutte contre l'incendie. Pouvons nous penser que les responsables de tous ces organismes d'Etat se soient trompés en matière de risque incendie?

Telles qu'elles sont placées, les éoliennes permettent l'intervention d'un appui aérien, notamment entre Montagnac et la première ligne des éoliennes de Moulézan. Tous les débroussaillages empêchent la propagation du feu. Deux citernes supplémentaires seront implantées.

### **Pourquoi dans le bois des Lens?**

Afin d'éviter le mitage des projets éoliens (multiplication des parcs de petite taille) et de respecter une distance minimum par rapport aux habitations. Le bois des Lens offre une ressource en vent adéquat (ce n'est pas le cas dans la plaine). Les possibilités d'accès sont bonnes et le raccordement au réseau y est le plus favorable.

La cohérence du choix a été confirmée par l'inscription en Zone de Développement Eolien validée par la préfecture à la demande des élus. C'est la première ZDE du Gard.

### **Le parc pourra-t-il s'étendre?**

Non. La Zone de Développement a été définie pour accueillir une puissance maximum de 50 Mégawatts. Les 16 éoliennes représentent environ 30 Mégawatts. Du fait de la topographie, des distances à respecter des préconisations dues à la lutte contre l'incendie, les 16 éoliennes constituent l'aménagement maximum.

### **A NOTER:**

Fermeture de la mairie: Le secrétariat de la mairie sera fermé du 25 décembre 2008 au 4 janvier 2009 inclus.

Une permanence sera assurée le mercredi 31 décembre de 9h à 10h pour les dernières inscriptions sur les listes électorales.

Fermeture de la poste: La poste sera fermée les samedis 6, 13 et 20 décembre; le vendredi 26 et le samedi 27 décembre; le vendredi 2 et le samedi 3 janvier.

## *C'est Noël à la cave coopérative*

La cave coopérative vous propose de nombreuses idées de cadeaux pour Noël:

Paniers gourmands, magnums, blanc de blanc, coffrets ...etc. Allez visiter le cellier entre Montmirat et Crespian au bord de la Départementale.

**Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. Le samedi de 9h00 à 12h00**

## Téléthon 2008

L'aquatique club de la Gardonnenque organise deux manifestations le vendredi 5 décembre pour le TELETHON 2008.

19h00/ Concert de la chorale de Sauzet « Les grillons de la Gardonnenque » à la piscine (A ne pas manquer). Gratuit.

20h30: Concert Jazz du groupe ASSASWING au temple (100 m. de la piscine). 10€

La section Karaté de Moulézan organisera une **Pasta Party** en janvier au foyer. Au cours de la soirée, démonstration de karaté par les jeunes du village. Le bénéfice de cette soirée sera reversé au Téléthon 2008.

## Chorale de Noël

Chant chorale de l'ensemble « Alléluia Singers » dans l'église de Saint-Mamert le vendredi 5 décembre à 20h30.

Gratuit pour les scolaires et les étudiants. 5€ pour les autres.

## Lotos

7 décembre: Loto du comité des fêtes

24 décembre et 25 décembre: Lotos de Noël au Café de la Poste

31 décembre et 1er janvier: Loto du nouvel an au Café de la poste

## Nous fêtons nos centenaires

Le maire et le conseil municipal convient les moulézanais à venir nombreux le samedi 13 décembre à 17h00 au foyer municipal pour fêter Mme MALAVAL et Mme BOSCH (qui ont respectivement 101 et 100 ans) autour d'un goûter.

## Arbre de Noël des enfants

Tous les enfants de 0 à 101 ans du village sont conviés à accueillir le Père Noël le mercredi 24 décembre à partir de 15h00 au foyer municipal. Dessins animés, cadeaux et surtout...l'arrivée du Père Noël.

## Communiqué de l'Association des Parents d'Elèves du RPI

**Samedi 13 décembre:** Au foyer Lucie Aubrac à Domessargues, SPECTACLE DE CHANTS organisé par les maîtresses du RPI à 9h30. Après le spectacle, MARCHÉ DE NOËL (œuvres des élèves et gourmandises de Noël). Buvette avec boissons chaudes et froides, crêpes, quiches, pizzas, tartes.

**Mardi 16 décembre après-midi:** Spectacle de Noël pour les enfants au foyer Lucie Aubrac à Domessargues. (Cirque contemporain sur le thème des lutins)

**Dimanche 18 janvier 2009:** Loto de l'APE au foyer Lucie Aubrac de Domessargues à 14h30.

Participez nombreux à ces manifestations qui permettent à l'APE d'organiser des sorties et des manifestations pour les enfants tout au long de l'année scolaire.

## Club 3ème âge « A cœur joie »

Le 10 décembre, le club fêtera ses membres de plus de 80 ans à l'occasion d'un après-midi récréatif. C'est un bel avant-goût de Noël et une judicieuse initiative d'un club dynamique et convivial.

## Pour ceux qui aiment bouger...

L'Association OXYGENE propose pour les ADULTES et les ENFANTS de plus de 4 ans des cours de:  
**DANSE ENFANTS, DANSE MODERNE JAZZ, DANSE CLASSIQUE, HIP-HOP**  
**GYM-REMISE EN FORME-STRETCHING, KARATE**

Les cours seront enseignés par des professeurs diplômés d'Etat (Danse) et diplômé 2ème dan (Karaté)  
Renseignements et horaires : **Marie 0629417437 ou Lucette 0964300258**

## Bibliothèque

Depuis le 17 novembre la bibliothèque est ouverte le **LUNDI de 16h30 à 18h00** au lieu du mardi.

## Nouveaux moulézanais

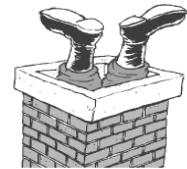
Chaque mois, de nouveaux habitants s'installent dans notre village. Il leur est demandé de bien vouloir se présenter à la mairie où un dossier d'accueil leur sera remis et des conseils promulgués

## Papiers

Les délais sont actuellement de 5 à 6 semaines pour le traitement d'une demande de passeport ou de carte d'identité (délai de fabrication inclus.)

N'attendez pas si vous avez besoin de ces papiers! Attention, les tarifs changeront en 2009...

Entre le 15 décembre et le 5 janvier, les demandes d'immatriculation pour les véhicules neufs devront être déposés directement à la préfecture (Téléphoner avant pour les horaires). Ceci est du à la mise en place du nouveau système d'immatriculation qui sera effectif au 1er janvier 2009.



## Listes électorales

Il est important d'être inscrit sur la liste électorale de son lieu de résidence pour voter. Ceux et celles qui ne l'ont pas encore fait sont priés de se présenter à la mairie avant le 31 décembre 2008 munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Permanence à la mairie le 31/12/08 de 9h à 10h pour les retardataires.

### Au cœur du Bois des Lens (tome 1)

L'histoire chronologique et anecdotique de notre village, écrite par F.-R. Magdelaine nous fait partager la vie quotidienne des habitants de Moulézan des origines jusqu'à la moitié du 19e siècle. Le second tome est en préparation.

Vous pouvez vous procurer l'ouvrage à la mairie au prix de 25 €.

## Annuaire, renseignements utiles



Mairie:	0466778794
Poste Moulézan:	0466776621
Poste Lédignan:	0466569850
Café de la poste	0466778921
Epicierie	0466778742
La Gourmandine	0466775265
Ecole Moulézan:	0466778622
Collège de la Gardonnenque:	0466833060
Déchetterie St Bénézet:	0466565830
	Ou 0679891319
Communauté des communes	
Lens-Gardonnenque:	0466630080
Pompiers:	0466834058 ou 18
Gendarmerie St Mamert:	0466811033
Samu:	15
Bus STDG	0466292729
Centre Hospitalier de Nîmes:	04 66 68 68 68
Centre Hospitalier d'Alès:	04 66 78 33 33
Centre Anti-Poisons:	04 91 75 25 25
Météo France (Gard):	08 36 68 02 30
Préfecture du Gard:	04 66 36 40 40



**Mairie:**  
Ouverture au public:  
Lundi de 14h à 18h  
Mercredi de 8h à 12h  
Vendredi de 8h à 12h  
Le maire est présent en mairie ces jours là, le mardi de 8h à 12h et le jeudi de 14h à 18h. Il peut vous recevoir en permanence sur RDV.

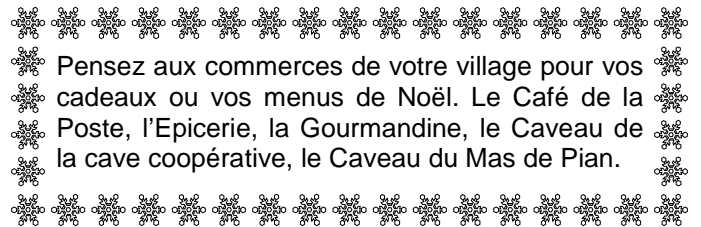
**Bibliothèque:**  
Lundi de 16h30 à 18h00

**Déchetterie:**  
Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h  
Carte de membre obligatoire (à retirer en mairie)

**Poste:**  
Lundi, mercredi, jeudi, samedi: 9h30-11h45  
Mardi et vendredi: 9h30-12h00

### Carnet

**Décès:**  
-Marie-Angèle RANDON le 30/11/2008  
**Naissances:**  
-Mélissa, Léa DREUX le 02 /11/2008



Pensez aux commerces de votre village pour vos cadeaux ou vos menus de Noël. Le Café de la Poste, l'Epicierie, la Gourmandine, le Caveau de la cave coopérative, le Caveau du Mas de Pian.

Liliane n'est plus notre épicière et nous lui souhaitons un bon repos, bien mérité. Saluons sa remplaçante depuis quelques semaines, Stéphanie, que beaucoup connaissent déjà. Merci de permettre au village de continuer d'avoir un commerce de proximité et bonne chance dans cette nouvelle aventure!

**Eviter de sortir vos sacs poubelles la veille à cause des chats et des chiens qui les déchirent la nuit. Si vous constatez que des débris « traînent » dans le village, signalez le à la mairie.**

Des ados cherchent des petits boulots dans le village (jardin, ménage, course, promenade du chien, ...).  
Faites-leurs confiance: 0636030097 ou 0637311781

### Fuel

Pour faire baisser la facture de chauffage, on peut se grouper et faire livrer, par un même fournisseur, une grande quantité de fuel domestique. En effet, le prix est dégressif en fonction du nombre de litres livrés. La mairie se charge de collationner les demandes. Préciser nombre de litres, adresse, date limite de livraison. On fera une commande tous les 2 mois environ.

### Nouveau pour l'environnement

Un container pouvant recueillir des cartouches d'encre informatique vide, des téléphones portables usagés, des CD, des DVD, des piles usagées est en place à la mairie. Utilisez le... C'est un geste pour préserver l'environnement.

### Composteurs

Il reste quelques composteurs à vendre au prix de 15 €. S'adresser à la mairie.



**GARDEZ NOTRE VILLAGE PROPRE...!**

**Ce bulletin est le votre. Vous pouvez participer à sa rédaction en proposant des articles, des photos, des dessins. Il suffit de les rédiger et de les faire parvenir à la mairie. N'hésitez pas!**

Si vous avez des souris, des rats dans votre maison ou votre voisinage, signalez le à la mairie qui peut vous fournir des appâts empoisonnés.

Si vous voulez vous débarrasser d'un tas de terre, téléphonez au 0673478588. C'est gratuit.

### Aide à la cuve 2008/2009

Les formulaires de demande de l'aide à la cuve (200€) sont à retirer au secrétaire de mairie avant le 30 avril 2009.

### Encombrants

Le ramassage des encombrants par le cantonnier a lieu les 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois.  
Inscription à la mairie (téléphone).

Des étiquettes autocollantes « STOP PUB » pour vos boîtes à lettres sont à votre disposition à la mairie